

Le 17 décembre 2015

[Traduction]

Barrage de Mactaquac

M. Fitch : Un certain nombre de personnes ont été choquées hier au moment de la grande révélation. L'ancien premier ministre Shawn Graham s'est encore fait prendre à essayer de vendre les biens d'Énergie NB en dépit du message très convaincant que les gens du Nouveau-Brunswick ont communiqué en 2010, soit qu'ils n'étaient vraiment pas enthousiastes à propos de l'idée. Depuis, le ministre de l'Énergie et des Mines a admis que ce n'était pas seulement l'ancien premier ministre libéral qui tentait de vendre les biens d'Énergie NB, mais que quatre ou cinq autres acquéreurs potentiels s'intéressaient aussi au barrage de Mactaquac pour avoir peut-être leur part du gâteau.

Le ministre nous dirait-il aujourd'hui qui a donné l'impression à ces quatre ou cinq soumissionnaires que le barrage de Mactaquac était à vendre? Le ministre a-t-il obtenu son permis d'agent immobilier? Travaille-t-il pour Re/Max afin d'essayer de vendre le barrage? Pourrait-il faire savoir à la Chambre ce qui se passe?

L'hon. M. Arseneault : C'est très regrettable d'entendre le genre d'observations que nous entendons de la part du chef de l'opposition. Selon moi, il n'a rien d'un chef quand il fait de telles observations.

Aucun bien n'est à vendre. Aucun processus de soumission n'est en cours à l'heure actuelle. En fait, les gens du monde entier se rendent compte que des projets importants auront possiblement lieu au Nouveau-Brunswick. Le barrage de Mactaquac est l'un de ces projets. D'ici à 2016–2017, il faut prendre une décision importante qui coûtera des milliards de dollars.

En réalité, l'ancien premier ministre Shawn Graham travaille avec diverses firmes asiatiques et chinoises et il veut les faire venir au Nouveau-Brunswick pour examiner divers projets. En fait, pendant la visite de deux ou trois jours, ils ont visité environ 10 projets — ainsi que des projets du secteur privé — un peu partout dans la province. Le fait que l'ancien premier ministre veut attirer des investissements au Nouveau-Brunswick est une bonne nouvelle. À quand remonte la dernière fois où nous avons vu l'ancien premier ministre Bernard Lord ou même l'ancien premier ministre David Alward essayer d'attirer des investissements au Nouveau-Brunswick?

M. Fitch : Il est assez intéressant que le député d'en face n'ait pas admis qu'il travaillait dans l'immobilier et qu'il tentait de vendre le barrage de Mactaquac, mais je sais qu'il aura besoin d'Exit Realty dans environ trois ans.

Si le ministre continue d'essayer d'avancer l'idée que rien ne se passe du côté du barrage de Mactaquac, nous devons nous souvenir qu'il siégeait au Cabinet avec l'ancien premier ministre



et l'ancien ministre de l'Énergie pendant le projet Penelope. Je pense que le projet s'appelait ainsi. En 2010, l'ancien gouvernement n'a pas compris le message disant que la population ne voulait pas que les biens d'Énergie NB soient vendus. Si un processus n'a pas encore été entamé, mais que des gens visitent pourtant le barrage, l'examinent et considèrent des options de financement, le ministre informerait-il la Chambre du moment où le processus a été entamé? Quand avons-nous appris que des vendeurs, des acheteurs, des financiers et divers autres intervenants s'intéressaient au projet de remise à neuf? Le premier ministre ou le ministre de l'Énergie et des Mines peuvent-ils expliquer...

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Arseneault : Si le député d'en face souhaite parler d'une stratégie de repli, je pense que les gens d'en face en ont fait l'expérience il y a environ un an.

J'ai dit à maintes reprises que je félicitais Énergie NB pour le processus indépendant, ouvert et transparent qu'elle mène à l'égard du barrage de Mactaquac. La décision qu'il faut prendre est très difficile. La décision est l'une des plus importantes de l'histoire d'Énergie NB.

Quand je regarde les gouvernements conservateurs précédents — le chef de l'opposition était en fait ministre de l'Énergie à cette époque —, ils ont pris des décisions par rapport à Coleson Cove sans avoir signé de contrat. Ils ont converti Colseon Cove au coût de 750 millions de dollars. On se demande pourquoi les taux d'électricité augmentent. C'est en raison des décisions qu'ils ont prises à l'égard de Coleson Cove sans avoir de contrat signé.

La décision sur Point Lepreau était aussi très importante. Les dépassements de coûts associés au projet se sont élevés à 1 milliard de dollars parce que les gens d'en face n'avaient pas mis en place les mesures de sauvegardes nécessaires. Le coût total du projet s'est élevé à 2,4 milliards de dollars. Savez-vous quoi? Les clients paient le coût. On se demande pourquoi les taux d'électricité augmentent. C'est parce que les Conservateurs, quand ils sont au pouvoir, ne cessent de prendre des décisions rapides.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Fitch : Encore une fois, nous constatons que le ministre de l'Énergie tente de réécrire l'histoire. Nous savons pertinemment qu'un tribunal nous a donné raison au sujet de Coleson Cove, et la compagnie concernée a aussi dû réparer le dommage causé.

Nous savons aussi que, grâce à la remise à neuf de Point Lepreau, les émissions de gaz à effet de serre continuent de diminuer dans la province. La remise à neuf a été une vraie réussite qui a attiré des investissements et des travailleurs dans la province. Nous savons d'ailleurs que les gens veulent que les biens d'Énergie NB demeurent entre les mains des gens du Nouveau-Brunswick.



Si le ministre a pris les devants dans le dossier, nous dirait-il aujourd'hui si des compagnies autres que la délégation chinoise et SNC-Lavalin, qui a son siège à Montréal, au Québec... Nous dirait-il s'il tente de faire intervenir des compagnies du Nouveau-Brunswick dans le financement du barrage de Mactaquac?

L'hon. M. Arseneault : Encore une fois, pour éclairer le chef de l'opposition... Cela dit, il me faudra beaucoup de... Je ne le dirai pas.

Énergie NB mène un processus très ouvert et transparent. Le chef de l'opposition et son caucus ont effectivement présenté une motion. Ils ont déjà pris la décision de remettre à neuf le barrage de Mactaquac sans suivre tout le processus de consultation — tout le processus. Nous devons faire preuve de diligence raisonnable. La diligence raisonnable est importante. Si les gens d'en face avaient fait preuve de diligence raisonnable, nous n'aurions pas eu à payer 750 millions de dollars pour Coleson Cove. S'ils avaient fait preuve de diligence raisonnable, nous n'aurions pas eu à payer 1 milliard de dollars en dépassements de coûts pour Point Lepreau. Nous croyons qu'il fallait remettre à neuf Point Lepreau, mais il nous fallait faire preuve de diligence raisonnable. Ils ne l'ont pas fait.

En ce qui concerne le projet du barrage de Mactaquac, si les gens de l'opposition... Quand le député de la région de Fredericton a présenté la motion en question, les gens de l'opposition avaient déjà pris la décision sans faire preuve de diligence raisonnable. Cela en dit long sur l'opposition actuelle.

Atcon

M. Fitch : Il est assez incroyable que le ministre de l'Énergie prenne la parole pour parler de diligence raisonnable. Il fait partie des six d'Atcon qui ont fait perdre 70 millions de dollars à la province parce qu'il n'avait pas fait preuve de diligence raisonnable.

En parlant du dossier Atcon, nous avons un ministre qui présente des renseignements contradictoires au sujet du premier ministre. J'aimerais donner l'occasion au premier ministre de clarifier la position de son gouvernement à l'égard des messages confus qui ont été envoyés. J'aimerais aussi qu'il clarifie les différentes positions que son ministre et lui ont prises sur le dossier Atcon en ce qui concerne l'appui de la vérificatrice générale, qui veut faire une vérification judiciaire complète pour déterminer comment les 70 millions de dollars des contribuables ont été dépensés. Le ministre de l'Énergie n'a pas fait preuve de diligence raisonnable. Le premier ministre expliquerait-il la position actuelle du gouvernement en ce qui concerne l'allocation de ressources supplémentaires afin que la vérificatrice générale puisse effectuer l'audit?

[Original]

L'hon. M. Melanson : Nous avons été très cohérents dans nos déclarations. Il existe un processus, indépendant du gouvernement, permettant aux hauts fonctionnaires de l'Assemblée



législative, ce qui inclut le Bureau du vérificateur général, de faire une demande de financement budgétaire supplémentaire, s'il y a lieu, dans le cadre des travaux du Comité d'administration de l'Assemblée législative.

Nous avons mentionné que le Bureau du vérificateur général dispose déjà d'un budget de 2 millions de dollars. Si, le cas échéant, la vérificatrice générale veut continuer à travailler au dossier en question, il existe un processus qui permettra au Comité d'administration de l'Assemblée législative de bien comprendre l'envergure du travail et l'importance des fonds demandés.

[Traduction]

M. Fitch : Encore une fois, voici un exemple typique : Le ministre prend la parole ici aujourd'hui et parle d'un Comité d'administration de l'Assemblée législative indépendant. Hier, il a pris la parole à la Chambre et a enjoint au Comité d'administration de l'Assemblée législative de ne pas accorder de fonds supplémentaires à la vérificatrice générale. C'était clair. Vous pouvez lire la transcription du hansard.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

M. Fitch : J'invite le ministre à lire la transcription.

Encore une fois, nous demandons aux gens d'en face pourquoi ils sont des amis des beaux jours à l'égard du dossier en question. Ils disent une chose et en font une autre. Le ministre d'en face connaît peut-être un cabinet comptable qui mènerait un examen d'un an ou un audit judiciaire approfondi d'un dossier aussi important. Connaît-il un cabinet comptable qui le ferait gratuitement? Peut-il nous en fournir le nom pour que nous le communiquions au CAAL et que celui-ci puisse envisager de mener l'audit sans fonds additionnels?

L'hon. M. Melanson : Je sais ce que j'ai dit, mais je sais aussi ce que je n'ai pas dit. Il y a un processus. Le Comité d'administration de l'Assemblée législative suit un processus indépendant pour prendre les décisions au sujet du budget des hauts fonctionnaires de l'Assemblée. La vérificatrice générale dispose actuellement d'un budget d'environ 2 millions de dollars, soit le deuxième budget en importance de tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative de la province.

Il y a un processus. Nous avons été très cohérents. Nous suivons le processus, soit un processus indépendant du gouvernement. Nous comprendrons l'ampleur du travail additionnel qui doit être fait ou que la vérificatrice générale veut faire, puis nous examinerons la demande relative à l'enveloppe budgétaire supplémentaire. Le CAAL prendra ensuite une décision. Voilà notre position, et nous avons été très cohérents.



Encore une fois, le chef de l'opposition devrait comprendre ce que nous avons dit à l'Assemblée législative, mais aussi ce que nous n'avons pas dit : un élément auquel il essaie aussi de prêter un sens.

M. Fitch : Encore une fois, les caméras tournent. Le hansom enregistre tout ce que le ministre des Finances dit. C'était très clair hier qu'il donnait au CAAL une directive selon laquelle il n'y aurait aucuns fonds additionnels, peu importe l'ampleur de l'audit judiciaire.

Je félicite la vérificatrice générale d'affronter les ténors d'Atcon. Le dossier n'a aucune motivation politique, contrairement à la conclusion tirée par le député de Caraquet pendant la réunion du comité mardi. Il a rapidement modifié sa question quand cela a été souligné. Encore une fois, ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui insistent pour obtenir les réponses. Ils insistent pour obtenir les réponses expliquant comment les parlementaires qui sont actuellement au pouvoir ont pris la décision de donner 70 millions de dollars de l'argent des contribuables.

J'imagine qu'il faut vraiment se poser une question. Si les gens de la province veulent savoir où sont passés les 70 millions de dollars et si le ministre des Finances ne veut accorder aucuns fonds supplémentaires au CAAL pour obtenir les réponses aux questions, quel est le plan du ministre pour répondre à la volonté des gens de la province et trouver...

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Melanson : Quand le chef de l'opposition dit que le dossier n'a aucune motivation politique, personne ne le croit. Le tout est survenu il y a sept ans, et deux rapports importants ont été publiés au sujet du dossier : l'un par le commissaire aux conflits d'intérêts et l'autre par la vérificatrice générale.

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Melanson : Le gouvernement actuel a donné suite aux recommandations de la vérificatrice générale. Nous l'avons fait. Nous avons donné suite aux recommandations formulées dans le rapport de la vérificatrice générale. Nous avons été très ouverts et très transparents dans ce dossier. Nous ne tentons pas de mettre fin au travail de la vérificatrice générale. Nous avons en fait mis en oeuvre les recommandations formulées dans son premier rapport. Je pense que nous devons être pleinement conscients de ceci : Nous avons fait preuve de collaboration quand nous étions dans l'opposition et en faisons preuve maintenant que nous sommes au pouvoir. Je ne comprends donc pas les questions de l'opposition.

Financement par le gouvernement

M. K. MacDonald : Je regrette que mes questions d'avant-hier au sujet de Co-op Atlantique aient pris au piège le ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick comme un homard dans un casier à 200 000 \$. Maintenant que le ministre a eu 48 heures pour examiner



les finances de Co-op Atlantique et être informé des chiffres, essayons de nouveau. Voici une question simple : Combien d'argent Co-op Atlantique doit-elle aux contribuables du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Doucet : Je remercie le député d'en face de la question, mais je ne peux m'empêcher de suivre l'enchaînement s'il veut parler de homard. Une bonne saison de pêche au homard bat son plein dans tout le Canada atlantique. En fait, les prises dans la baie de Fundy sont tout à fait exceptionnelles.

Il s'agit d'une industrie d'un milliard de dollars, et, pour une fois, c'est vraiment plaisant de constater que les provinces se sont concertées — la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick — pour parler du homard, de la stabilité à long terme de l'industrie du homard et de la façon dont nous pouvons commercialiser des produits génériques. Nous travaillons ensemble pour développer de nouveaux créneaux et de nouveaux produits qui répondent aux besoins du marché.

C'est un vrai plaisir de prendre la parole pour parler des pêches traditionnelles. Nous n'avons pas vraiment l'occasion d'en parler beaucoup, mais il s'agit d'une industrie d'un milliard de dollars. Une grande part du PIB dans la province y est attribuable. Si le député d'en face veut parler de homard, je serai très content de parler de homard. Tout ce que je peux dire, c'est que j'espère que les gens du Nouveau-Brunswick...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. K. MacDonald : Je suis content d'entendre cela. Si je comprends bien, la Fondation pour la pérennité du homard atlantique donnera cette année un autre coup de pouce au ministre.

Nous avons soumis une demande de renseignements, mais je pense que le ministre, dans l'esprit de Noël, aimerait peut-être éviter un peu de travail au personnel de son ministère. J'aimerais demander de nouveau au ministre de nous dire combien d'argent a été prêté à Co-op Atlantique depuis le 23 septembre 2014.

L'hon. M. Doucet : Puis-je reparler du homard étant donné que le député d'en face a commencé à en parler?

Je vais essayer de répondre à la question. Le député d'en face parle de Co-op Atlantique. Pendant de nombreuses années, Co-op Atlantique a été très importante pour le Nouveau-Brunswick. En fait, l'entreprise a été très importante pour le Nouveau-Brunswick à cause de ses opérations de détail, de ses opérations pétrolières et gazières et de son secteur agricole. Je suis très surpris que le député d'en face se concentre davantage sur le montant d'argent, mais le fait est que, au plus fort de ses opérations, Co-op Atlantique employait 2 500 personnes du Nouveau-Brunswick.

(Exclamation.)



Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds.

L'hon. M. Doucet : Voilà qui souligne vraiment l'importance que Co-op Atlantique a eu au Nouveau-Brunswick. L'entreprise suit un plan de restructuration, et nous travaillons avec elle à cet égard. En fait, les opérations de détail ont été transférées à Sobeys, le secteur de l'énergie et du carburant, à CST Canada, et la division agricole, à La Coop fédérée au Québec.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. K. MacDonald : Pour les personnes dans les tribunes, voilà pourquoi cela s'appelle la période des questions et non la période des réponses.

Allons-y pour une troisième fois. Le ministre responsable d'Opportunités NB dirait-il à la Chambre quelles sont les chances que les contribuables du Nouveau-Brunswick récupèrent leur argent de Co-op Atlantique?

L'hon. M. Gallant : Je ne suis pas d'accord à propos de la série de questions posées jusqu'à maintenant. C'est intéressant, car le chef de l'opposition s'est levé et nous a parlé de tout ce qui s'était passé de 2006 à 2010. Le député d'en face nous pose maintenant des questions. Il veut simplement en savoir plus sur ce qui s'est passé depuis le 23 septembre 2014, car il s'agit bien sûr du lendemain des élections que nous avons remportées.

Ce qui est très clair, c'est que les gens de l'opposition veulent mettre l'accent sur le passé lointain, sur ce que nous faisons, mais ils ne veulent pas mettre l'accent sur ce qu'ils ont fait pendant leurs quatre années. Puisqu'il y a là une certaine lacune, je vais la combler. Voici ce qu'ont fait les gens d'en face pendant quatre ans : Ils ont imposé la plus forte hausse fiscale depuis une génération ; ils ont promis d'équilibrer les comptes en quatre ans, mais n'ont pourtant atteint aucune de leurs cibles de réduction du déficit ; ils ont été le premier gouvernement en 40 ans à ne pas obtenir de gain net en matière de création d'emplois au Nouveau-Brunswick.

Tourisme

M. Wetmore : Le tourisme représente une activité économique de près de 90 milliards de dollars et fournit plus de 600 000 emplois au Canada. Ici au Nouveau-Brunswick, plus de 30 000 emplois et un demi-milliard de dollars du PIB reposent sur le tourisme. À l'échelle mondiale, le tourisme se classe cinquième parmi les industries en croissance. Il s'agit d'un très gros gâteau, et tout le monde cherche énergiquement à en avoir sa part — tout le monde sauf le Nouveau-Brunswick, semble-t-il. La dernière fois que nous avons entendu une déclaration de ministre au sujet du tourisme, c'était le 1^{er} mai, c'est-à-dire il y a environ huit mois.



La Stratégie des croisières dans le nord du Nouveau-Brunswick était un moteur du tourisme très prometteur que le gouvernement précédent a proposé. Le ministre du Tourisme nous dirait-il quels progrès ont été réalisés dans ce dossier depuis qu'il est ministre?

L'hon. M. Fraser : Je suis reconnaissant au député d'en face de la question. Je veux remercier tous nos partenaires et nos parties prenantes des quatre coins de la province de la merveilleuse saison touristique que nous avons connue cette année. Les chiffres définitifs n'ont pas encore été comptabilisés, mais les premières indications semblent montrer que les chiffres liés au tourisme ont augmenté partout dans la province, à tous nos sites et à toutes nos attractions.

En ce qui concerne la stratégie des croisières, j'ai eu une réunion, il y a environ un mois, avec le port de Saint John et avec les gens qui travaillent très fort et avec diligence pour développer ce secteur d'activités et en favoriser la croissance continue dans notre province. Je suis certainement très fier du travail du personnel du ministère du Tourisme et de tous nos partenaires dans la province. Je suis certainement reconnaissant au député d'en face de la question et de l'intérêt qu'il manifeste. Je suis très content de parler de tous les résultats positifs obtenus cette année. Merci.

M. Wetmore : Le gouvernement Gallant aime bien dire qu'il veut créer les conditions propices à la création d'emplois. Je crois que l'élargissement des possibilités en matière de tourisme au Nouveau-Brunswick créera de telles conditions. En novembre 2013, la Stratégie des croisières dans le nord du Nouveau-Brunswick a été annoncée. Je vais le répéter une autre fois : la Stratégie des croisières dans le nord du Nouveau-Brunswick. La stratégie visait l'expansion du tourisme dans les ports du Nord, c'est-à-dire de Caraquet, de Miramichi et de Dalhousie. Le port de Caraquet a déjà accueilli plusieurs navires de croisières, ce qui semblait être un début prometteur. Le ministre du Tourisme aurait-il l'obligeance d'expliquer pourquoi son gouvernement laisse tomber à l'eau une telle possibilité prometteuse en matière de tourisme? La stratégie a été présentée. Elle se trouve sur son bureau. Nous aimerions simplement savoir pourquoi la Stratégie des croisières dans le nord du Nouveau-Brunswick est tombée à l'eau.

L'hon. M. Fraser : C'est bien de voir que le député d'en face est préoccupé, car les gens de l'opposition n'ont rien fait quand ils étaient au pouvoir. Ils ont fait un grand nombre d'annonces et ils ont débité beaucoup de platitudes, mais aucune action n'a suivi ces annonces.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui met l'accent sur la croissance économique et la création d'emplois pour que nous puissions aider nos familles en investissant dans les soins de santé et dans l'éducation. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture joue un rôle important en matière de développement et de croissance économiques, d'atteinte de nos objectifs de création d'emplois et d'assainissement de nos finances.

Je suis très content que nous ayons vu d'excellents résultats dans notre province, grâce aux investissements supplémentaires que nous avons réalisés cette année au chapitre du marketing, en particulier les 200 000 \$ supplémentaires qui ont été investis dans le marketing ciblant le marché québécois. Nous avons noté une augmentation du nombre de visiteurs du



Québec qui se rendraient normalement aux États-Unis. Ils sont venus, ils sont restés et ils ont profité de tout ce que nous avons à leur offrir ici. C'est grâce aux investissements que notre gouvernement a réalisés dans le secteur. Merci.

M. Wetmore : Le ministre du Tourisme est aussi ministre responsable des Fonds du Nord et de Miramichi. Le gouvernement Gallant a promis d'investir 25 millions par année des fonds en question pour favoriser le développement de l'économie du Nord et de Miramichi. Nous savons tous que le gouvernement libéral a la réputation de faire de mauvais investissements qui se traduisent généralement par la perte de tout l'argent des contribuables. Je ne peux m'empêcher de penser que le ministre du Tourisme a la possibilité de faire un investissement dans le tourisme qui ne se traduira pas en perte d'argent, mais qui donnera en fait un résultat. Le ministre nous dirait-il combien d'argent provenant des Fonds du Nord et de Miramichi a été affecté au déploiement de la stratégie des croisières dans le nord du Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je me dois de me lever à la Chambre aujourd'hui, car je trouve incroyable d'entendre le député de l'opposition nous critiquer parce que nous ne parlons pas assez du tourisme. Je vais vous expliquer pourquoi je trouve de tels propos un peu aberrants.

Premièrement, comme devrait le savoir le député, nous avons organisé un sommet avec l'industrie touristique pour obtenir ses idées et ses suggestions et pour connaître ses préoccupations.

En tant que gouvernement, nous travaillons très fort à développer le secteur touristique, car, comme l'a dit le ministre, ce secteur est très important pour notre plan qui vise à créer des emplois.

Deuxièmement, la raison pour laquelle je trouve les propos du député surprenants, c'est qu'il nous critique en disant que nous ne parlons pas assez du tourisme. Juste avant que le député émette de tels propos, son chef a passé son temps à parler du passé, et cela, malgré le fait que nous avons un rapport devant nous dans lequel il est indiqué que, en tant que gouvernement, nous devons faire des choix qui équivalent à environ 1 milliard de dollars. Malgré cela, l'opposition ne nous pose aucune question à ce sujet et ne nous donne certainement pas des suggestions.

Hôpitaux

M^{me} Dubé : Comme vous le savez, dans le domaine de la santé, il y a beaucoup de préoccupations. Aujourd'hui, nous avons avec nous des invités qui ont besoin d'aide pour ce qui est des médicaments. Nous avons aussi appris que le Réseau de santé Vitalité a fait la recommandation d'éliminer des lits dans toute la province. Il est question de 99 lits dans l'ensemble du Réseau de santé Vitalité, dont 27 dans la région d'Edmundston.



J'aimerais savoir ceci : Le premier ministre a-t-il autorisé le Réseau de santé Vitalité à procéder à l'élimination de lits à Edmundston spécifiquement ou ailleurs dans la province?

L'hon. M. Boudreau : Je pense que la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre connaît très bien la réponse à cette question : Il s'agit de choix et d'options. Le Réseau de santé Vitalité a proposé un plan au gouvernement, comme l'a fait le Réseau de santé Horizon. Pour notre part, il y a quelques semaines, nous avons déposé notre rapport sur les choix à faire pour l'avenir du Nouveau-Brunswick. Ce sont des choix qui doivent être considérés.

Je fais la même demande à la députée d'en face que celle que je fais aux gens d'un peu partout dans la province qui me parlent du rapport intitulé *Des choix pour remettre le Nouveau-Brunswick en marche*. Les gens sont souvent très rapides lorsque vient le temps de nous dire quels sont les choix qui ne devraient pas être acceptés selon eux. Toutefois, il est important que les gens nous disent quels choix ils sont prêts à accepter. J'invite la députée d'en face à lire la totalité du rapport et à nous faire parvenir ses choix ou ceux de l'opposition officielle.

M^{me} Dubé : Je peux vous dire que je suis contre l'élimination de lits d'hôpitaux au Nouveau-Brunswick. Je l'ai déjà dit, et cela me fait plaisir de le répéter.

J'aimerais avoir une clarification de la part du ministre ou du premier ministre. À l'heure actuelle, il y a des lits d'hôpitaux dans la région d'Edmundston qui sont en train d'être éliminés. Je peux peut-être aussi ajouter que certaines chambres sont en train d'être converties en bureaux. Ce sont des changements qui se font en ce moment.

J'aimerais encore une fois donner l'occasion au ministre de la Santé de clarifier la situation et de nous dire qui a autorisé Vitalité à éliminer des lits à Edmundston au moment où on se parle et même à investir dans la conversion de chambres en bureaux administratifs.

L'hon. M. Boudreau : Comme je l'ai dit dans ma première réponse et comme je l'ai répété à maintes et maintes reprises au cours des dernières semaines, ce sont des choix et des options qui ont été proposés par Vitalité. Aucune décision n'a encore été prise.

La députée s'est levée très rapidement à la Chambre pour nous dire qu'elle est contre l'élimination de lits d'hôpitaux. Alors, nous comprenons sa position sur un des choix ; elle est contre l'élimination des lits d'hôpitaux. Si c'est le cas, quels choix dans notre document est-elle prête à appuyer?

En fin de compte, en tant que gouvernement, nous avons des choix à faire et des décisions difficiles à prendre pour remettre l'équilibre financier dans les livres de la province. Nous ne pouvons pas continuer à faire les choses comme avant ; il y a huit ans que nous dépensons au-delà de nos moyens. Il faut traiter de la situation et il faut faire des choix ; j'aimerais entendre la députée nous dire quels choix elle est prête à accepter.



M^{me} Dubé : Le nombre de lits dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick est une question qui relève du ministre de la Santé et de son ministère. Donc, je pose encore une fois ma question. Vitalité est en train d'éliminer des lits, plus spécifiquement à l'Hôpital régional d'Edmundston. Au moment où on se parle, des personnes âgées sont transférées dans des foyers de soins, la porte est fermée et ces lits ne sont pas disponibles pour les patients dans le besoin et pour les gens de la région d'Edmundston.

Ce dossier est la responsabilité du ministre. S'il n'a pas autorisé Vitalité à aller de l'avant, peut-il se lever à la Chambre aujourd'hui et nous confirmer qu'il parlera au réseau de santé en question pour mettre fin au processus enclenché, parce que c'est bel et bien sa responsabilité? Seuls le ministre et le gouvernement Gallant peuvent le faire. Le ministre est-il prêt à dire qu'aucune décision n'a été prise et que les lits sont disponibles, tel que prévu, dans la région d'Edmundston, et ce, jusqu'à nouvel ordre? Voilà la demande que je fais au ministre.

L'hon. M. Gallant : Je trouve malheureuse l'intervention de la députée. Premièrement, elle sait qu'elle devrait s'adresser au président et non au ministre. Deuxièmement, il est évident que sa question ne tient pas debout.

[Traduction]

Depuis des mois, nous demandons aux gens de l'opposition de participer à une conversation importante. C'est une chose de leur part de ne pas participer, mais c'en est une autre de prendre la parole et de critiquer certains des choix, qui n'ont pas été faits, sans présenter de solution. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux. Les gens du Nouveau-Brunswick qui les ont élus s'attendent à mieux de leur part. Bien sûr, ils peuvent critiquer. Bien sûr, ils peuvent poser des questions. Cependant, ils doivent aussi fournir des solutions.

Ce n'est pas juste que la députée d'en face prenne la parole pour dire qu'elle est contre un choix si elle ne nous dit pas les choix qu'elle préfère. Ce n'est pas la première fois.

Le président : Je rappelle à l'ordre la députée d'Edmundston–Madawaska-Centre.

L'hon. M. Gallant : La députée l'a fait pour l'infrastructure et elle fait maintenant la même chose pour d'autres éléments compris dans le rapport *Des choix*. L'opposition doit faire mieux.

Accords d'aide financière en cas de catastrophe

M. Jeff Carr : Je veux aborder le sujet des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le sud et le centre du Nouveau-Brunswick le 30 septembre. Plus de 75 jours se sont écoulés depuis ces pluies torrentielles, et les gens de ces régions n'ont reçu aucun formulaire de demande ni un seul mot leur indiquant qu'un programme d'aide financière serait accessible. J'ai envoyé des courriels au cours des dernières semaines et des derniers mois pour demander des renseignements sur le moment où cela se produira. J'aimerais savoir aujourd'hui si un programme sera en place, auquel les gens pourront faire une demande.



L'hon. M. Horsman : C'est une bonne question. Le 30 septembre, des pluies torrentielles se sont abattues sur notre province et elles ont causé des dommages et la fermeture de routes et hypothéqué des ponts. La tempête a touché la sécurité de l'ensemble des gens du Nouveau-Brunswick. Tout de suite, le lendemain, nous avons communiqué avec certains des députés d'en face qui nous avaient joints pour nous demander d'aller constater le désastre dans leur circonscription.

Il est important que les gens du Nouveau-Brunswick sachent que nous avons agi très rapidement, de concert avec le ministre des Transports et de l'Infrastructure, pour régler la situation immédiatement afin d'assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et leur permettre de se rendre aux magasins et à l'hôpital, si besoin était. Des routes endommagées, 98 % ont été nettoyées et réparées sur-le-champ. Pour ce qui est du programme AAFCC, il y a une marche à suivre. J'ai parlé au député d'en face. Il sait que la marche à suivre est en vigueur, et nous travaillerons à la question aussitôt que possible. Merci.

Le président : Le temps alloué à la période des questions est écoulé.

